

Prologue.

RAPPORT FINANCIER

1^{er} Semestre 2025

Prologue
Société Anonyme au capital de 1.004.939,02 €
Siège social : 101, avenue Laurent Cély
92230 - GENNEVILLIERS
382 096 451 R.C.S. NANTERRE
Code APE : 5829 A
<http://www.prologue.fr>

A Rapport d'activité

1	Activité du Groupe	3
2	Présentation des activités au 30 juin 2025	5
3	Effectif au 30 juin 2025	6
4	Principaux événements du 1er semestre 2025	7
5	Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre	8
6	Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation	8
7	Capital social de Prologue	8
8	Risques - Procédures de contrôle interne de gestion des risques	9

B Comptes consolidés 1er semestre 2025

1	Bilan	14
2	Compte de résultat	15
3	Tableaux de variation des capitaux propres	15
4	Tableau des flux de trésorerie	16
5	Référentiel comptable et faits marquants	16
6	Faits marquants du 1er semestre 2025	17
7	Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre	18
8	Principes généraux	18
9	Périmètre de consolidation	19
10	Chiffre d'affaires	19
11	Autres produits d'exploitation	20
12	Achats consommés	20
13	Personnel	20
14	Autres charges d'exploitation	21
15	Impôts et taxes	21
16	Résultat financier	21
17	Résultat exceptionnel	22
18	Charge d'impôt sur le résultat	22
19	Immobilisations incorporelles	22
20	Ecart d'acquisition	23
21	Immobilisations corporelles	24
22	Immobilisations financières	25
23	Titres mis en équivalence	26
24	Stocks	26
25	Créances et comptes de régularisation	26
26	Provisions	27
27	Dettes et comptes de régularisation	28
28	Impôts différés	30
29	Informations sectorielles	30
30	Plan d'attributions d'actions gratuites	31
31	Résultat par action	31
32	Engagements hors bilan	31

C Attestation du Responsable

A Rapport d'activité

1. Activité du Groupe

1.1. Présentation

Prologue est un acteur technologique international qui propose une gamme étendue de solutions IT, dans les domaines du cloud, de la cybersécurité, des infrastructures informatiques, de la connectivité et de l'intelligence artificielle.

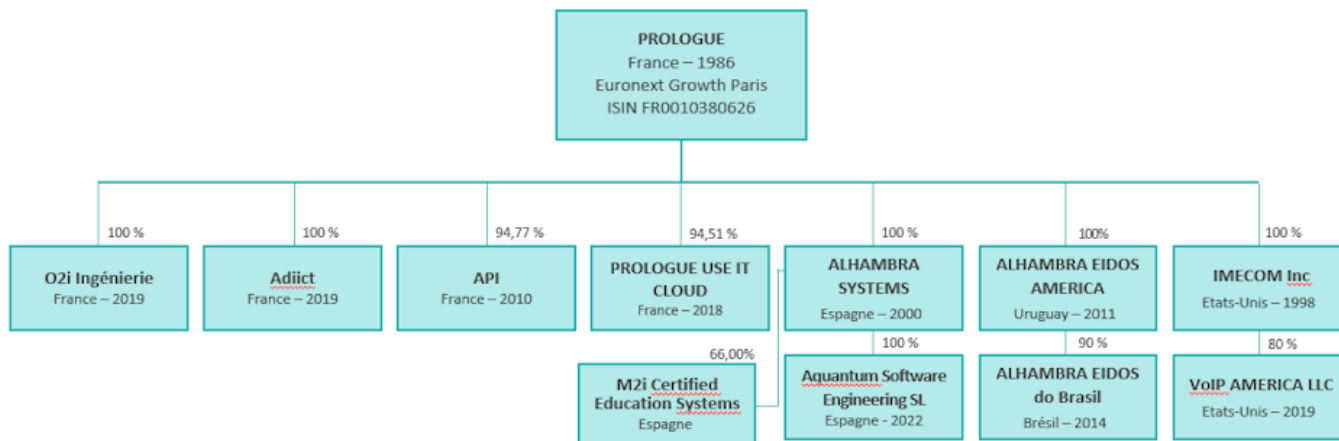
Elle accompagne ses clients dans leur transformation numérique en offrant des solutions sécurisées, évolutives et durables.

En 2024, Prologue a réalisé un chiffre d'affaires proforma de 45 millions d'euros, en croissance de 10% par rapport à l'année

précédente. Cette performance reflète son engagement dans l'innovation et la qualité de ses services.

Prologue est cotée à la Bourse de Paris sur le marché Euronext Growth (FR0010380626 ALPRG).

1.2. Organigramme du Groupe Prologue au 30 juin 2025



1.3. Chiffres d'affaires au 1^{er} semestre 2025

Chiffre d'affaires **	Données réelles		Pro Forma*		Var
	2024	2025	2024	2025	
1er semestre	56,4	39,6	22,7	24,3	+7,1%

*Données Pro Forma hors M2i et O2i, **Données consolidées non auditées

Suite à la cession de sa participation dans M2i le 31 mars 2025 et de O2i Ingénierie le 1^{er} juillet 2025, le groupe présente des données Pro Forma sur 2025 hors prise en compte de ces activités sur cette période.

Poursuite de la croissance organique au Q2 2025 avec une hausse des ventes de +3,6%

Au cours du 2^{ème} trimestre 2025, le groupe Prologue a enregistré une activité solide avec un chiffre d'affaires de 11,7 M€ en hausse de +3,6% par rapport à la même période l'an dernier. L'activité est toujours portée par l'Espagne qui représente désormais 89% de l'activité du groupe et a enregistré une croissance organique de +5,7%.

Chiffre d'affaires par région **	Données réelles		Pro Forma*		Var
	2024	2025	2024	2025	
1er semestre	56,4	39,6	22,7	24,3	+7,1%
France	35,2	16,6	1,5	1,2	-17,5%
Espagne	19,4	21,3	19,4	21,3	+10,1%
Etats Unis et Amérique Latine	1,8	1,8	1,8	1,8	-4,6%
Total	56,4	39,6	22,7	24,3	+7,1%

*Données Pro Forma hors M2i et O2i, **Données consolidées non auditées

En France, le groupe est toujours confronté à un marché peu porteur et enregistre une baisse d'activité de -24,6%.

Aux Etats-Unis et en Amérique Latine, la facturation est stable à 0,7 M€ par rapport à la même période l'an dernier.

Chiffre d'affaires par activité **	Données réelles		Pro Forma*		Var
	2024	2025	2024	2025	
1er semestre	27,8	10,3	0,0	0,0	
Formation					
Infrastructures (Matériels, Cybersécurité)	14,7	14,0	8,7	9,0	+3,9%
Logiciels	8,0	9,2	8,0	9,2	+15,3%
Cloud et Services Managés	6,0	6,0	6,0	6,0	+0,7%
TOTAL	56,4	39,6	22,7	24,3	+7,1%

*Données Pro Forma hors M2i et O2i, **Données consolidées non auditées

Une croissance toujours portée par les activités logiciels

Les activités Logiciels, qui représentent ce trimestre 40% des ventes totales du groupe, ont enregistré une croissance organique de +12% au Q2 2025 avec un chiffre d'affaires de 4,7 M€.

Les ventes d'infrastructures ont représenté ce trimestre 3,9 M€ en léger recul de -5,0%.

Les ventes de Cloud et Services Managés connaissent une progression de +3,6% pour 3 M€ de facturation.

1.4. Résultat du 1^{er} semestre 2025

Résultat net pro forma au S1 2025 de 12,7 M€

- Trésorerie nette au 30 juin 2025 : 9,2 M€
- Bonne perspective de croissance et de rentabilité

Données en M€ non auditées Normes françaises	Données réelles publiées			Pro Forma*		
	2024	S1 2024	S1 2025	2024	S1 2024	S1 2025
Chiffre d'affaires	111,28	56,43	39,63	44,77	22,88	24,29
EBITDA	6,84	3,76	-0,95	2,92	1,70	1,84
Résultat d'exploitation	4,70	2,52	-3,44	1,96	1,26	1,00
Résultat Financier	-0,64	-0,37	12,34	-0,87	-0,44	12,28
Résultat exceptionnel	-0,66	-0,38	-0,84	-0,09	-0,01	-0,24
Impôt sur les bénéfices	-0,56	-0,21	-0,18	-0,45	-0,22	-0,34
Résultat Net part du groupe	1,98	1,22	8,73	0,54	0,60	12,68

*Les comptes pro forma correspondent aux comptes consolidés de Prologue auxquels ont été soustraits les comptes de M2i et de O2i et les coûts directs liés aux opérations de cession (non auditées)..

Une activité rentable et en croissance*

Le groupe Prologue réussit la performance, dans un contexte général peu porteur, d'enregistrer, au 1^{er} semestre 2025, un chiffre d'affaires de 24,3 M€ en données pro forma, en progression de +6,2%. L'Espagne, qui représente désormais 87,7% de l'activité du groupe, a enregistré un chiffre d'affaires de 21,3 M€* en croissance organique de +10,1%. Les ventes aux Etats-Unis et en Amérique Latine s'établissent à un niveau comparable à l'an dernier à 1,8 M€*. En France, l'activité demeure marquée par un contexte politique et économique morose avec un chiffre d'affaires de 1,2 M€* contre 1,5 M€* l'an dernier. En termes de rentabilité, l'EBITDA pro forma atteint 1,84 M€ en croissance de

8% par rapport à la même période l'an dernier. Le résultat d'exploitation qui s'établit ce semestre à 1,0 M€ intègre 0,8 M€ (vs 0,4 M€) de charges de dépréciations et d'amortissements liés aux changements de périmètre.

Une plus-value de cession de 12 M€*

Le résultat financier* qui atteint 12,3 M€ bénéficie de la plus-value de 12,6 M€ réalisée sur la cession des titres M2i dont le prix de revient était de 16,8 M€ dans les comptes consolidés de Prologue.

Un résultat net part du groupe de 12,7 M€*

Le résultat exceptionnel qui s'établit à -0,24 M€ correspond aux coûts liés à la rupture anticipée du bail des Ulis et le déménagement de ses activités à Gennevilliers en juin 2025. La charge d'impôts passe en un an de -0,22 M€ à -0,34 M€. Au final, le groupe enregistre un Résultat Net part du groupe de 12,7M€.

Une trésorerie nette de 9,2 M€

A l'issue de l'ensemble des opérations de cession et de restructuration réalisées au 1^{er} semestre 2025, le Groupe a vu sa trésorerie nette s'améliorer de 11,1 M€ en un an pour atteindre 9,2 M€ au 30 juin 2025.

Contribution de M2i et O2i aux comptes consolidés réels du 1^{er} semestre 2025

Les sociétés M2i et O2i ayant été cédées respectivement le 30 mars 2025 et le 1^{er} juillet 2025, les comptes consolidés réels de Prologue au 1^{er} semestre 2025 intègrent :

- le 1^{er} trimestre d'activité de M2i pour un chiffre d'affaires de 10,3 M€, un EBITDA de -2 M€ et un Résultat d'Exploitation de -2,3 M€,
- le 1^{er} semestre d'activité de O2i pour un chiffre d'affaires de 5 M€, un EBITDA de -0,18 M€ et un Résultat d'Exploitation de -1,5 M€ qui intègre la dépréciation comptable de ce fonds de commerce pour 1,4 M€ due à la cession des titres à 0,3 M€.

2. Présentation des activités au 30 juin 2025

Activités

Le groupe Prologue exerce 3 activités principales en France, Espagne, Etats-Unis et Amérique Latine:

- Cloud et services managés,
- Infrastructures,
- Logiciels.
- Formation (période 01/01/2025 au 31/03/2025)

1) Cloud et services managés

1) Le Groupe Prologue intervient dans les services managés :

- Prestations fournies à partir de nos datacenters, administrés et protégés 24h/7 par nos ingénieurs, assurant la performance et la continuité de services.
- Services de télécommunications et téléphonie, fournis grâce à nos réseaux administrés et protégés 24h/7 par nos Centres.
- Opérateur de télécommunications au Brésil, avec nos propres lignes de fibres optiques.

2) Le groupe Prologue commercialise Use IT Cloud, une plateforme multi-cloud pour les techniciens et les gestionnaires de Cloud :

- Le Cloud de Prologue : 10 Datacenters répartis sur 3 continents ; 3 centres de contrôle et de sécurité NOC-cyber-SOC.

2) Infrastructures

Le Groupe Prologue est spécialisé dans la vente de Matériels, logiciels associés et services en particulier de cyber sécurité :

- Audits, plans directeurs, installations, mise en oeuvre et maintenance d'équipements de cybersécurité et de surveillance chez les clients.

- Services assurés par nos Centres de supervision et protection (SOC) à distance.
- Installation de centres de calculs et de réseaux de télécommunications.
- Conseil, architecture, vente des équipements et maintenance.

4) Logiciels

Le groupe Prologue développe et exploite les logiciels suivants :

- MPDD (MonPortaildeDocuments), plateforme de dématérialisation assurant le transport, la transformation, la signature électronique et l'archivage à valeur probatoire.
- Adiict, Plateforme collaborative de gestion de documents numérique (PIM, DAM, Chemin de fer, StoreFront...)
- EDOCEX, plateforme de gestion (achats, patrimoine...) pour les administrations nationales et locales en Espagne, en particulier pour le Ministère de la Défense.

PERIMETRE D ACTIVITES DES SOCIETES OPERATIONNELLES DU GROUPE PROLOGUE

	FORMATION	CLOUD ET SERVICES MANAGES	INFRASTRUCTURES	LOGICIELS
M2i et ses filiales (période 01/01/2025 au 31/03/2025)	x			
O2i Ingénierie			x	
Adiict				x
API				x
Prologue UIC		x		
M2i Certified Education Systems (Espagne)	x			
ALHAMBRA SYSTEMS		x	x	x
AQUANTUM SOFTWARE ENGINEERING				x
IMECOM INC		x	x	x
VoIP AMERICA LLC			x	x
ALHAMBRA EIDOS AMERICA	x		x	
ALHAMBRA EIDOS do Brasil		x		

3. Effectif au 30 juin 2025

L'effectif total du Groupe s'établit à 367 personnes au 30 juin 2025.

Les chiffres retenus sont exprimés en nombre de salariés permanents, conformément à l'article R. 225-104 du Code de commerce. Il s'agit du « nombre moyen de salariés permanents employés au cours du semestre ». La notion d'effectif permanent est définie par l'article R. 2323-17 du Code du Travail : « les salariés à temps plein, inscrits à l'effectif pendant toute l'année considérée et titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ».

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2025
Prologue	7	7	7
Prologue Use It Cloud	5	0	0
API	24	23	20
Adiict	9	8	7
O2i Ingénierie	42	36	33
Groupe Alhambra	222	279	300
TOTAL	309	353	367

Par implantation géographique	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2025
Europe	536	347	361
dont France (*)	320	74	67
Etats Unis et Amérique du Sud	6	6	6
TOTAL	542	353	367

4. Principaux évènements du 1^{er} semestre 2025

4.1. Prologue

1/Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de BDO France et de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire Arcade Finance (société à responsabilité limitée enregistrée sous le numéro 519 298 202 R.C.S. Paris, ayant son siège social sis 128 Rue de la Boétie – 75008 Paris), pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

2/Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de

- révoquer Monsieur Yves Bouget de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Philippe Brun de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Emmanuel Cennelier de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Jean-Marie Le Tallec de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Madame Sophie Rigolot de ses fonctions d'administrateur de la Société

3/ Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Michel Seban en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

4.2. Filiales

■ M2i

Acquisition effective le 31 mars 2025 par Abilways du bloc majoritaire d'actions M2i auprès de Prologue, préalablement au dépôt par Abilways d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur les actions M2i suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire - Changements dans la gouvernance de M2i

Dans le prolongement du communiqué de presse du 14 mars 2025 relatif à l'annonce de la signature du contrat en vue de l'acquisition (le « **Contrat d'Acquisition** ») par Abilways SAS (l'« **Acquéreur** »), filiale détenue à 100% par Eductive SAS (qui détient Skolae) de l'intégralité des actions M2i (Mnémon : ALMII) (ci-après « **M2i** » ou la « **Société** ») détenues par Prologue, préalablement annoncé par un communiqué de presse en date du 3 février 2025, l'Acquéreur et Prologue ont annoncé le 31 mars 2025 la levée de la condition suspensive relative à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence en France en date du 27 mars 2025 et avoir procédé ce même jour à la réalisation effective de l'acquisition par l'Acquéreur de l'intégralité des actions existantes de M2i détenues par Prologue au prix de 8,50 euros par action (ci-après l'« **Acquisition du Bloc de Contrôle** »).

A l'issue de l'Acquisition du Bloc de Contrôle, l'Acquéreur détient 3.458.673 actions de la Société auxquelles sont attachés 3.458.673 droits de vote, représentant 59,94% du capital social et 55,54% des droits de vote de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société M2i, réuni le 31 mars 2025, a pris acte qu'en conséquence du franchissement à la

hausse, par l'Acquéreur, du seuil de 50% du capital et des droits de vote de M2i résultant de l'Acquisition du Bloc, l'Acquéreur sera tenu de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'« **OPAS** ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») portant sur l'intégralité des actions M2i existantes non détenues par l'Acquéreur, à l'exception des actions auto-détenues, aux mêmes conditions financières que l'Acquisition du Bloc, c'est-à-dire à un prix de 8,50 euros par action.

Le dépôt du projet d'OPAS devrait intervenir au début du mois de mai 2025 au plus tard. Le projet d'OPAS restera soumis à l'examen et au visa de l'AMF et à l'avis motivé qui devra être rendu par le Conseil d'administration de la Société, notamment après la remise du rapport de l'expert indépendant, à savoir le cabinet Ledouble, représenté par Monsieur Olivier Cretté, désigné par le Conseil d'administration de la Société le 25 février 2025, sur le fondement des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4° et de l'article 261-1 II du règlement général de l'AMF.

Il est rappelé que dans l'hypothèse où l'Acquéreur franchirait, à l'issue de l'OPAS, le seuil de 90% du capital et des droits de vote de la Société, l'Acquéreur solliciterait, conformément à la réglementation applicable, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

La clôture de l'OPAS pourrait intervenir au début du mois de juillet 2025.

MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE

Dans le contexte de l'Acquisition du Bloc de Contrôle, le Conseil d'administration de la Société M2i réuni le 31 mars 2025 a également constaté, conformément au Contrat d'Acquisition, la démission de Monsieur Laurent Baudart, Monsieur Jaime Guevara et Monsieur Georges Seban de leur mandat d'administrateur de la Société et procédé à la cooptation de trois nouveaux administrateurs représentant Skolae. En outre, Monsieur Olivier Balva a démissionné le 31 mars 2025 de ses mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société et Madame Thuy Nguyen a démissionné de son mandat de Directrice Générale Déléguée de la Société à compter du 31 mars 2025.

Le Conseil d'administration de la Société M2i est désormais composé des trois membres du comité *ad hoc*, Monsieur Olivier Balva, Monsieur Emmanuel Cennelier, Monsieur Philippe Brun, et de Monsieur Jonathan Azoulay, Madame Annabel Bismuth et de la Société Parisienne de Management et d'Investissement, représentée par Monsieur Pierre Azoulay. Il a également été décidé à l'unanimité de procéder à la nomination de Monsieur Jonathan Azoulay en qualité de Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société.

■ O2i INGENIERIE

Prologue a annoncé le 27 mai 2025 la vente à Archos de sa filiale O2i Ingénierie, spécialisée dans la vente de matériels, de licences et de services informatiques liés notamment à l'univers Apple et Adobe. Cette activité a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 11 M€, pour un résultat d'exploitation légèrement bénéficiaire. Cette opération s'inscrit pleinement dans le plan stratégique de Prologue visant à se recentrer sur ses activités à plus forte valeur ajoutée.

Pour le groupe Archos, cette opération s'inscrit dans son plan stratégique visant à se positionner, avec sa filiale Logic Instrument, comme un acteur unique dans la transformation digitale, à même de répondre aux enjeux de ses clients institutionnels et industriels.

Cette cession définitive étant intervenue le 1er juillet 2025, Prologue consolidera encore dans ses comptes 2025, les données financières d'O2i sur l'ensemble du 1er semestre 2025.

5. Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre

Cession de la filiale O2i Ingénierie en date du 1er juillet 2025, voir ci-dessus.

6. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Désormais recentré sur ses métiers historiques rentables et en croissance, et disposant d'une structure financière solide, Prologue anticipe de bonnes perspectives de développement en Espagne et Amérique Latine. En France, le contexte demeure moins porteur dans un contexte économique et politique plus attentiste. Par ailleurs, le Groupe est toujours en phase active de recherche d'un acquéreur pour ses activités en Amérique Latine et aux USA.

L'endettement financier net du groupe au 30 juin 2025 s'élève à (9.206) K€. La marge brute d'autofinancement s'élève à (2.197) K€. La trésorerie disponible s'élève au 30 juin 2025 à 15,7 M€ (liquidités 13,4 M€ + montant disponible des lignes de crédit pour 2,3 M€). La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les 12 prochains mois.

7. Capital social de Prologue

7.1. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2025, le capital social de euros 1.005.491,17 € et divisé en 100.549.117 actions de 0,01 euro chacune est réparti comme suit :

Actionnaires	Titres	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Olivier BALVA	7 605 231	10 509 087	7,56%	8,43%
Groupe familial Georges SEBAN	8 632 209	13 414 418	8,59%	10,75%
EQUITIS GESTION (Fiducie)	8 915 546	17 831 092	8,87%	14,30%
Autres actionnaires nominatifs	8 075 185	15 656 889	8,03%	12,55%
Flottant	67 320 946	67 320 946	66,95%	53,97%
TOTAL	100 549 117	124 732 432	100%	100%

*A la connaissance de la société au 30/06/2025

Figurent dans la liste ci-avant les actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote, ainsi que le bénéficiaire effectif.

7.2. Actionnariat des salariés au 30 juin 2025

A la connaissance de la Société, la participation des salariés et des anciens salariés du Groupe se monte à 22.163.859 actions, soit

22,04% du capital, correspondant à 35.542.385 droits de vote soit 28,49 % du total des droits de vote.

7.3. Instruments dilutifs – Etat au 30 juin 2025

Néant

7.4. Plan d'attribution d'actions gratuites

Néant, aucun plan d'actions gratuites n'a été décidé au cours de l'exercice ni n'est en cours d'acquisition.

7.5. Dividendes antérieurs

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

7.6. Rachat par la Société de ses propres actions (loi n°98 – 546 du 2 juillet 1998)

Au 30 juin 2025, la société Prologue ne détient aucune de ses propres actions.

7.7. Titres en auto contrôle

Prologue ne détient directement aucune action Prologue.

8. Risques - Procédures de contrôle interne de gestion des risques

8.1. Les procédures générales du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Protection des actifs,
- Respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- Fiabilité des informations financières et comptables,
- Conformité aux lois et réglementation en vigueur.

Les procédures de contrôle interne ont entre autres pour objectif de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les facteurs de risques pesant sur la société sont exposés ci-après.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le Conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et l'élimination des risques mais ne peut garantir avec certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- De veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrive dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à l'entreprise.
- De vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non-survenance du risque.

Recensement des risques

La nature des principaux facteurs de risques de la société est détaillée ci-dessous.

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- Le Comité Exécutif : composé des directeurs des principales entités et du Secrétaire Général du groupe ainsi que du Président Directeur général, il se réunit régulièrement et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société.

Chaque membre veille au contrôle interne des entités dont il a la charge. Chaque service définit des procédures propres à son activité quotidienne.

Le Président Directeur Général est le seul à pouvoir engager des dépenses significatives.

Le service financier

Ce service couvre les domaines suivants :

- Engagements financiers et caractéristiques des engagements,

- Suivi du besoin en fonds de roulement,
- Suivi des litiges et des contentieux,
- Suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, la société a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers :

- Du rapport hebdomadaire de trésorerie,
- Du rapport mensuel du chiffre d'affaires et de résultats,
- De l'établissement des comptes semestriels,
- Du contrôle de réciprocité des données intra-groupe.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un contrôle régulier par le collège de commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en œuvre par la société. Les Commissaires aux Comptes procèdent également à une revue des procédures en vérifiant notamment dans quelles conditions sont mises en œuvre les procédures de contrôle interne et leur efficacité au regard de l'exactitude des informations financières.

Prologue est une société cotée sur le marché réglementé Euronext Growth et, à ce titre, publie ses comptes semestriels consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous la responsabilité du Directeur Financier.

Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la Direction selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

Le contrôle financier a pour objectif :

- De contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- De garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- D'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et leur utilisation efficace,
- D'assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- De définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- D'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires,

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- Les dispositions légales et applicables en France,
- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 pour les comptes sociaux,
- Le règlement ANC 2022-06 relatif aux comptes consolidés en normes françaises,
- Les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du « réalisé » sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière des sociétés du Groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité exécutif qui procède à l'analyse des données de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier gère l'ensemble des filiales françaises du Groupe et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise le logiciel Microsoft Dynamics NAV (Navision et Business central (BC)) pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

Procédures utilisées dans le cadre de la production des états financiers

Les procédures suivantes ont été mises en place au sein du service financier :

- Procédure de gestion de la trésorerie,
- Procédure sur les immobilisations,
- Procédure pour le traitement des factures non parvenues,
- Procédure de comptabilité fournisseur,
- Procédure de comptabilité clients,
- Procédure pour le traitement des notes de frais,
- Procédure d'inventaire des stocks.

Mise en œuvre du contrôle interne dans les autres services

Le processus décisionnel est centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

Ventes :

Dans le cadre de la gestion et du contrôle des ventes, des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
- Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
- Prise de commandes
- Suivi des clients et prospects
- Enquêtes de solvabilité des clients
- Organisation et suivi des livraisons
- Etablissement de la facturation
- Service après-vente
- Logiciel de gestion commerciale : Navision. Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

Immobilisations : L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêté des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

Personnel : La gestion du personnel est assurée par le service des ressources humaines. Il a en charge le recrutement, la formation, la gestion sociale, juridique et administrative du personnel, les

relations avec le Comité Social et Economique et le CHSCT qui prend en compte la sécurité sur le lieu de travail.

Paie : La paie a été internalisée depuis 2017 pour un meilleur suivi et contrôle.

Mise en œuvre du contrôle interne dans les filiales

Les procédures de contrôle interne dans les sociétés du groupe M2i tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les autres sociétés françaises du groupe Prologue.

Les procédures de contrôle interne de la filiale espagnole, sous la responsabilité de la direction générale du Groupe tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les sociétés françaises du Groupe.

Le système de contrôle interne mis en place dans les autres filiales tient compte de la taille de chacune de ces filiales.

Diligences ayant sous-tendu l'établissement du rapport

Les diligences mises en œuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyse des risques.

A ce jour, la direction générale n'a pas relevé de défaillance ou d'insuffisance grave.

8.2. Dispositif de recensement et de gestion des risques

Le Groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Conseil d'administration, assisté des différents intervenants et comité selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

8.3. Facteurs de risques

Conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 2017/1129 (règlement dit « Prospectus 3 ») et du règlement délégué (UE) 2019/980, sont présentés dans cette section les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une éventuelle décision d'investissement en connaissance de cause. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, les risques financiers de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie sont décrits en annexe aux comptes consolidés du semestre clos le 30 juin 2025 présentés au chapitre B du présent rapport financier semestriel.

La présente section présente les principaux risques spécifiques aux Groupes pouvant, à la date du présent rapport, affecter l'activité, la situation financière, la réputation, les résultats ou les perspectives du Groupe, tels que notamment identifiés dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des risques majeurs du Groupe, qui évalue leur criticité nette, c'est-à-dire leur ampleur et leur probabilité d'occurrence, après prise en compte des plans d'action mis en place. La Société a synthétisé ses risques en trois catégories ci-dessous sans hiérarchisation entre elles. Au sein de chacune des catégories de risques, les facteurs de risques que la Société considère, à la date du rapport financier semestriel, comme les plus importants sont mentionnés en premier lieu. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans l'avenir.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- Présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- Présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.

- L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net.
- Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :
 - *Faible ;
 - **Modéré ;
 - ***Élevé.

Nature du Risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à l'activité			
Risques liés à la sécurisation des systèmes d'information	***	***	***
Risque de dépendance à un homme-clé	*	*	*
Risques liés à l'UKRAINE	*	***	***
Risques financiers			
Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels	**	**	**
Risque de dilution significative	*	**	**
Risques liés aux subventions	*	*	*
Risques juridiques			
Risques liés aux litiges en cours	**	**	**
Risques liés à la propriété intellectuelle	*	*	*

■ **Risques liés à l'activité**

◦ **Risques liés à la sécurité des systèmes d'information**

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la Société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients.

Afin de prévenir ces risques, la Société a notamment mis en œuvre :

- *au niveau du système* :
 - des dispositifs de « firewall » et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde,
 - la réalisation d'un audit sécurité externe afin de valider les mesures de sécurité,
 - la réalisation d'une politique de mot de passe plus sévère,
 - la mise en place d'un logiciel coffre-fort pour enregistrer les informations sensibles,
 - l'achat d'un nouveau matériel de sauvegarde,
 - l'installation d'un serveur Proxy,
 - la mise à jour du serveur FTP.

■ *au niveau du personnel* :

- une sensibilisation des collaborateurs sur les risques des cyber-attaques.
- le recrutement de deux collaborateurs au sein de l'équipe réseau.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que limité par le blocage du routeur de toute connexion hors de France.

Bien que la Société ait mis en œuvre des mesures de sécurité, la survenue d'un tel risque est toujours possible et des points d'améliorations ont été relevés. En effet, la Société peut être la cible d'une cyber-attaque.

L'efficacité des mesures mises en place par la Société a été constatée par une société spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, étant précisé que ces mesures feront l'objet de mises à jour régulières en lien avec l'évolution des modes opératoires des cybercriminels.

À la date du présent Rapport Financier Semestriel, la Société n'a fait face à aucun incident en lien avec la sécurité des SI.

◦ **Risques de dépendance à un homme-clé**

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général, M. Olivier Balva, le Groupe a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction étoffée.

Cette équipe comprend en particulier, Benjamin Arragon (Secrétaire général du Groupe), Jaime Guevara (Directeur Général Amérique), Pascal Feydel (Directeur Général d'API et Adiict), José Ramon Diaz (Directeur Général Espagne).

Par ailleurs, la principale activité de Prologue (Alhambra It) comprend un comité de direction composé de 4 à 6 personnes.

Dans l'hypothèse où il conviendrait de nommer un nouveau Président Directeur Général, le Conseil d'administration procéderait immédiatement à cette nomination.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est faible, puisque le savoir et l'expérience de M. Olivier Balva ont été transmis à ses collaborateurs et que M. Olivier Balva a constitué une équipe de direction expérimentée.

◦ **Risques liés à la Guerre en Ukraine**

La guerre en Ukraine déclenchée le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Au 30 juin 2025, le Groupe Prologue n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine. Ainsi, l'impact direct sur nos comptes est à ce jour quasi inexistant.

Toutefois, les activités du Groupe pourraient être impactées par les conséquences notamment indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

La Société pourrait notamment être exposée indirectement de plusieurs façons :

Problèmes d'approvisionnements (matériel informatique...) ;
Hausse des coûts de fonctionnements en lien avec la hausse des matières premières et de l'énergie.

■ **Risques financiers**

Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels

Les actifs incorporels et notamment les logiciels développés par le Groupe permettent au Groupe de réaliser l'ensemble de son activité. Une politique de protection et de valorisation des actifs incorporels du Groupe Prologue à savoir, son innovation et ses droits de propriété intellectuelle a ainsi été mise en place et la Direction juridique Groupe accompagne les différents acteurs en interne afin de protéger les intérêts du Groupe.

S'agissant de sa valorisation des actifs incorporels, les règles de prise en compte de valorisation sont précisées aux points 17 Immobilisations incorporelles et 18 Ecart d'acquisition des états financiers consolidés du rapport financier semestriel 2025. Les actifs incorporels du Groupe sont essentiellement composés d'écarts d'acquisition et de frais de R&D. Ils représentent 30% du total du bilan au 30 juin 2025.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que la détermination de leur valeur recouvrable est fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés. Ces tests de perte de valeur sont réalisés chaque année et ne présentent pas, à ce jour, d'indice de perte de valeur.

Il existe 2 natures d'actifs incorporels dans les comptes :

- Des Ecart d'acquisition
- Des Frais de R&D activés

Ces incorporels sont testés chaque année (*impairment tests*) en actualisant les prévisions des cash-flows futurs issus des business plans à 4 ans. A la clôture de l'exercice précédent les tests de dépréciation effectués sur les Frais de R&D activés et certains Ecart d'acquisition ont démontré que les cash-flows prévisionnels actualisés de ces actifs sont devenus inférieurs à leur valeur d'utilité, notamment en raison d'une baisse significative des

chiffres d'affaires attendus ; par conséquent des dépréciations complémentaires ont été constatées dans les comptes au 30 juin 2025.

Au premier semestre 2025, aucun indice de perte de valeur supplémentaire n'est constaté sur l'ensemble de nos actifs incorporels. Cela est confirmé par les tests de dépréciation qui démontrent que les cash-flows prévisionnels actualisés sont supérieurs à la valeur d'utilité de ces actifs, et par conséquent ne nécessitent aucune dépréciation complémentaire.

◦ **Risques de dilution**

Néant

◦ **Risques liés aux subventions**

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la Société.

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés par la DGCIS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement.

Les subventions qui financent une partie des frais de R&D du groupe Prologue sont pour l'essentiel constituées du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et de subventions sollicitées dans le cadre d'appels à projets.

En cas de vérification du CIR par l'administration fiscale, il existe un risque de restitution s'il s'avère que l'éligibilité des projets à cette subvention est contestée.

Le risque de perte de subventions est faible en raison des éléments suivants :

- Le CIR est accordé dès lors que la R&D présente un caractère innovant, ce qui est le cas en ce qui concerne notamment les développements de nos logiciels (adiict©, Use IT) ;
- Prologue ne répond aux appels à projet que s'ils sont partiellement financés par des subventions (généralement versées par la BPI). Ces subventions sont budgétées et contractualisées en amont du projet, puis débloquées au prorata de l'avancement des travaux.

■ **Risques juridiques**

◦ **Risques liés aux litiges en cours**

Au 30 juin 2025, le Groupe a provisionné un montant total de 1.412 K€ pour risques et litiges en cours, dont :

- 95 K€ au titre de risques et litiges commerciaux
- 309 K€ au titre de risques et litiges sociaux et fiscaux
- 408 K€ autres
- 600 K€ pour prendre en compte notamment le litige AMF La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé. Le litige n'étant pas soldé au 30 juin 2025 la provision a été maintenue.

◦ **Risques liés à la propriété intellectuelle**

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la Société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels.

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que certes l'ensemble des produits Prologue reposent sur les technologies développées par la Société, mais la Société estime que la protection desdites technologies est un enjeu clé. C'est pourquoi l'ampleur du risque serait élevé. En revanche, la probabilité d'occurrence est assez faible car le Groupe fait le nécessaire pour protéger son savoir-faire, notamment par un dépôt de brevets rapide lorsque cela est nécessaire.

8.4. Conséquences sociales et environnementales

Conformément aux articles L. 225-102-1 et L. 22-10-36 du Code de commerce, le groupe Prologue doit produire et publier un ensemble d'informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

8.5. Assurances

PROLOGUE a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés du Groupe (Prologue, API, Prologue Use IT Cloud, Alhambra Systems) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 8.000.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 5.000.000 €/sinistre/année,

- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 800 000 € / sinistre/année,
- Civile après livraison : 5.000.000 €/sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie :

- Un contrat multirisque garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales ; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- Une assurance Responsabilité des dirigeants.

Prologue a aussi repris le contrat initialement souscrit par O2i auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés suivantes : O2i Ingénierie, Adiiict, M2i, et M2i Scribtel) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 7.622.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 750.000 €/sinistre/année,
- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 763 000 €/sinistre/année civile après livraison : 1.500.000 €/sinistre/année,

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom Inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile+.

B Comptes consolidés 1^{er} semestre 2025

1. Bilan

Actif

En milliers deuros	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	19	9 077	20 485	20 457
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>	20	8 216	19 238	19 185
Immobilisations corporelles	21	2 809	5 341	5 539
Immobilisations financières	22	578	1 972	1 946
Titres mis en équivalence	23			
Actif immobilisé		12 463	27 798	27 942
Stocks	24	142	233	193
Clients	25.1	8 516	16 728	16 426
Autres créances et comptes de régularisation	25.2	7 353	10 378	10 304
Valeurs mobilières de placement		27		21
Disponibilités		13 398	12 434	14 260
Actif circulant		29 435	39 772	41 205
Total de l'actif		41 898	67 570	69 147

Passif

En milliers deuros	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capital	3	1 005	918	1 005
Primes liées au capital	3	46	3	46
Réserves consolidées (1)	3	21 747	13 577	12 677
Capitaux propres	3	22 799	14 498	13 729
Intérêts minoritaires	3	83	8 332	10 164
Provisions	26	2 058	2 803	2 850
Emprunts et dettes financières	27.1	4 219	14 343	13 696
Fournisseurs	27.2	7 372	14 359	14 904
Autres dettes et comptes de régularisation	27.3	5 368	13 235	13 804
<i>Dont écarts d'acquisition négatifs</i>				
Dettes		16 958	41 937	42 403
Total du passif		41 898	67 570	69 147
(1) dont résultat consolidé part du groupe		8 732	1 223	1 977

2. Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Chiffre d'affaires	10	39 633	56 432	111 284
Autres produits d'exploitation	11	832	471	1 556
Achats consommés	12	(16 903)	(23 404)	(45 650)
Charges de personnel	13	(17 007)	(21 588)	(43 548)
Autres charges d'exploitation	14	(6 947)	(7 512)	(15 174)
Impôts et taxes	15	(554)	(638)	(1 625)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		(1 062)	(1 236)	(2 117)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		(2 008)	2 524	4 726
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition positifs		(1 432)	(7)	(29)
Reprises des écarts d'acquisition négatifs		-	-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		(3 440)	2 517	4 697
Charges et produits financiers	16	12 339	(365)	(645)
Charges et produits exceptionnels	17	(842)	(378)	(659)
Impôts sur les résultats	18	(183)	(211)	(555)
Résultat net des sociétés intégrées		7 875	1 562	2 837
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence		-	(15)	(11)
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 875	1 547	2 826
Résultat des minoritaires		(856)	324	848
Résultat net part du Groupe		8 732	1 223	1 977
Résultat par action (en Euro)		0,078	0,017	0,028

3. Tableaux de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total part du groupe	Total minoritaires
Situation au 31 décembre 2024	1 005	46	11 209	106	1 977	(614)	13 729	10 164
Distribution de dividendes							0	0
Affectation du résultat			1 977	0	(1 977)		0	
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice					8 732		8 732	(856)
Variation des actions propres				38			38	26
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	469	469	3
Variation de périmètre	0	0	(186)	36	0	0	(150)	(9 254)
Autres variations	0	0	0	0	0	15	15	0
Situation au 30 juin 2025	1 005	46	13 000	179	8 732	(130)	22 799	83

4. Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Résultat net total des sociétés intégrées	7 875	2 826	1 547
Elimination des amortissements et provisions	2 479	2 212	1 292
Elimination de la variation des impôts différés	52	73	110
Elimination des plus ou moins values de cession	(12 604)	194	142
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		11	15
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		271	
Total marge brute d'autofinancement	(2 197)	5 587	3 107
Dividendes reçus des mises en équivalence			
Variation des stocks liée à l'activité	51	31	(1)
Variation des créances liées à l'activité	(2 712)	1 015	808
Variation des dettes liées à l'activité	(4 490)	(538)	(2 088)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(9 348)	6 096	1 827
Acquisition d'immobilisations	(850)	(2 761)	(846)
Cession d'immobilisations	29 956	703	155
Incidence des variations de périmètre	(19 628)	(1)	(1)
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	9 478	(2 060)	(693)
Dividendes versés par la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Augmentations (réductions) de capital		73	27
Emissions d'emprunts	947	3 839	857
Remboursements d'emprunts	(1 956)	(6 546)	(3 523)
Cession (acq.) nette actions propres	64	9	19
Variation nette des concours bancaires			
Total flux net provenant du (affecté au) financement	(945)	(2 626)	(2 620)
Incidence liaison haut de bilan			
Incidence de la variation des taux de change	(40)	20	11
Incidence des changements de principes comptables			
Variation de trésorerie	(855)	1 430	(1 475)
Trésorerie d'ouverture	14 279	12 849	12 849
Trésorerie de clôture	13 425	14 279	11 374

Cadrage avec la trésorerie au bilan	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Disponibilités au bilan	13 425	14 281	12 434
Découverts bancaires et équivalents	(0)	(2)	(1 060)
Trésorerie au TFT	13 425	14 279	11 374

5. Référentiel comptable et faits marquants

5.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la Société Prologue S.A sont préparés à compter du 1^{er} janvier 2025 conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2022-06 du 04 novembre 2022 relatif aux comptes consolidés applicable en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

- indépendance des exercices

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

5.2. Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction de la Société procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des écarts d'acquisition, les coûts de développement, les engagements en matière de retraite, la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

6. Faits marquants du 1^{er} semestre 2025

6.1. Prologue

1/Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de BDO France et de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire Arcade Finance (société à responsabilité limitée enregistrée sous le numéro 519 298 202 R.C.S. Paris, ayant son siège social sis 128 Rue de la Boétie – 75008 Paris), pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

2/Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de

- révoquer Monsieur Yves Bouget de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Philippe Brun de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Emmanuel Cennelier de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Jean-Marie Le Tallec de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Madame Sophie Rigolot de ses fonctions d'administrateur de la Société

3/ Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Michel Seban en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

6.2. Filiales

■ M2I

Acquisition effective le 31 mars 2025 par Abilways du bloc majoritaire d'actions M2i auprès de Prologue, préalablement au dépôt par Abilways d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur les actions M2i suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire - Changements dans la gouvernance de M2i

Dans le prolongement du communiqué de presse du 14 mars 2025 relatif à l'annonce de la signature du contrat en vue de l'acquisition (le « **Contrat d'Acquisition** ») par Abilways SAS (l'« **Acquéreur** »), filiale détenue à 100% par Eductive SAS (qui détient Skolae) de l'intégralité des actions M2i (Mnémono : ALMII) (ci-après « **M2i** » ou la « **Société** ») détenues par Prologue, préalablement annoncé par un communiqué de presse en date du 3 février 2025, l'Acquéreur et Prologue ont annoncé le 31 mars 2025 la levée de la condition suspensive relative à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence en France en date du 27 mars 2025 et avoir procédé ce même jour à la réalisation effective de l'acquisition par l'Acquéreur de l'intégralité des actions existantes de M2i détenues par Prologue au prix de 8,50 euros par action (ci-après l'« **Acquisition du Bloc de Contrôle** »).

A l'issue de l'Acquisition du Bloc de Contrôle, l'Acquéreur détient 3.458.673 actions de la Société auxquelles sont attachées

3.458.673 droits de vote, représentant 59,94% du capital social et 55,54% des droits de vote de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société M2i, réuni le 31 mars 2025, a pris acte qu'en conséquence du franchissement à la hausse, par l'Acquéreur, du seuil de 50% du capital et des droits de vote de M2i résultant de l'Acquisition du Bloc, l'Acquéreur sera tenu de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'« **OPAS** ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») portant sur l'intégralité des actions M2i existantes non détenues par l'Acquéreur, à l'exception des actions auto-détenues, aux mêmes conditions financières que l'Acquisition du Bloc, c'est-à-dire à un prix de 8,50 euros par action.

Le dépôt du projet d'OPAS devrait intervenir au début du mois de mai 2025 au plus tard. Le projet d'OPAS restera soumis à l'examen et au visa de l'AMF et à l'avis motivé qui devra être rendu par le Conseil d'administration de la Société, notamment après la remise du rapport de l'expert indépendant, à savoir le cabinet Ledouble, représenté par Monsieur Olivier Cretté, désigné par le Conseil d'administration de la Société le 25 février 2025, sur le fondement des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4° et de l'article 261-1 II du règlement général de l'AMF.

Il est rappelé que dans l'hypothèse où l'Acquéreur franchirait, à l'issue de l'OPAS, le seuil de 90% du capital et des droits de vote de la Société, l'Acquéreur solliciterait, conformément à la réglementation applicable, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

La clôture de l'OPAS pourrait intervenir au début du mois de juillet 2025.

IMPACTS FINANCIERS

La cession des titres M2i s'est traduite par une plus-value consolidée de cession de 12,6 M€ comptabilisée dans le résultat financier de l'exercice.

Le prix de cession de titres s'est élevé à 29,4 €. Après remboursement de la dette en compte courant M2i et paiement des coûts exceptionnels de restructuration, le flux net de trésorerie généré par l'opération s'est élevé à +10,9 M€ pour le Groupe Prologue.

MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE

Dans le contexte de l'Acquisition du Bloc de Contrôle, le Conseil d'administration de la Société M2i réuni le 31 mars 2025 a également constaté, conformément au Contrat d'Acquisition, la démission de Monsieur Laurent Baudart, Monsieur Jaime Guevara et Monsieur Georges Seban de leur mandat d'administrateur de la Société et procédé à la cooptation de trois nouveaux administrateurs représentant Skolae. En outre, Monsieur Olivier Balva a démissionné le 31 mars 2025 de ses mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société et Madame Thuy Nguyen a démissionné de son mandat de Directrice Générale Déléguée de la Société à compter du 31 mars 2025.

Le Conseil d'administration de la Société M2i est désormais composé des trois membres du comité *ad hoc*, Monsieur Olivier Balva, Monsieur Emmanuel Cennelier, Monsieur Philippe Brun, et de Monsieur Jonathan Azoulay, Madame Annabel Bismuth et de la Société Parisienne de Management et d'Investissement, représentée par Monsieur Pierre Azoulay. Il a également été

décidé à l'unanimité de procéder à la nomination de Monsieur Jonathan Azoulay en qualité de Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société.

■ O2I INGENIERIE

Prologue a annoncé le 27 mai 2025 la vente à Archos de sa filiale O2i Ingénierie, spécialisée dans la vente de matériels, de licences et de services informatiques liés notamment à l'univers Apple et Adobe. Cette activité a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 11 M€, pour un résultat d'exploitation légèrement

bénéficiaire. Cette opération s'inscrit pleinement dans le plan stratégique de Prologue visant à se recentrer sur ses activités à plus forte valeur ajoutée.

Pour le groupe Archos, cette opération s'inscrit dans son plan stratégique visant à se positionner, avec sa filiale Logic Instrument, comme un acteur unique dans la transformation digitale, à même de répondre aux enjeux de ses clients institutionnels et industriels.

7. Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre

La cession définitive d'O2i Ingénierie à Archos étant intervenue le 1er juillet 2025, Prologue consolidera encore dans ses comptes 2025, les données financière d'O2i sur l'ensemble du 1er semestre 2025.

8. Principes généraux

8.1. Méthodes de consolidation

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe.

Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celles-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée ou y exerce une influence dominante.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises mises en équivalence sont des entités dans lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part du Groupe dans le montant total des bénéfices et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est obtenue, et jusqu'à la date à laquelle elle cesse.

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

8.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les produits correspondants aux dividendes reçus des sociétés consolidées sont éliminés.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont le cas échéant retraités.

8.3. Correction d'erreur de consolidation

Néant au cours du 1er semestre 2025.

8.4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

Les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis sur la base des cours de change moyens annuels des entités concernées.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

Les taux de change appliqués sont présentés ci-dessous :

	Taux de clôture 30/06/2025	Taux Moyen 1 ^{er} semestre 2025	Taux de clôture 30/06/2024	Taux Moyen 1 ^{er} semestre 2024
Real Brésilien	6,4384	6,2909	5,8915	5,4946
Dollar des États-Unis	1,1720	1,0930	1,0705	1,0812

9. Périmètre de consolidation

Le périmètre des entités consolidées se présente ainsi :

Entités	Pays	% d'intérêt au 30/06/2025	Méthode au 30/06/2025 (*)	% d'intérêt au 31/12/2024	Méthode au 31/12/2024 (*)
PROLOGUE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
ADIICT	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
ADVANCED PROLOGUE INNOVATION	FRA	94,77%	IG	94,77%	IG
FIDUCIE GESTION PROLOGUE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
O2I INGENIERIE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
PROLOGUE UIC	FRA	94,51%	IG	94,51%	IG
ALHAMBRA SYSTEMS	ESP	100,00%	IG	100,00%	IG
AQUANTUM SOFTWARE ENGINEERING SL	ESP	100,00%	IG	100,00%	IG
M2I CES ESPAGNE	ESP	66,00%	IG	86,38%	IG
ALHAMBRA EIDOS AMERICA	URY	100,00%	IG	100,00%	IG
IMECOM INC	USA	100,00%	IG	100,00%	IG
VOIP AMERICA LLC	USA	80,00%	IG	80,00%	IG

(*) IG = Intégration globale, MEE = Mise en équivalence

Les comptes de résultat des entités M2I, M2I SCRIBTEL, M2I SKILLS sont consolidés pour la période 01/01/2025 au 31/03/2025 selon la méthode de l'Intégration Globale.

Le compte de résultat de DEVUP est consolidé pour la période 01/01/2025 au 31/03/2025, selon la méthode de la Mise En Equivalence.

10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est réalisé à travers 4 domaines d'expertise :

- CLOUD ET SERVICES MANAGES** : il s'agit des prestations récurrentes en mode Cloud, vendues en direct aux clients sous la forme de contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...).
- INFRASTRUCTURES** : il s'agit des ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets. Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation.

Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou d'infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.

- LOGICIELS** : vente de solutions développées en interne (Addict, Use It Flow, Messaging etc...), prestations et contrats d'entretien, hébergement.
- FORMATION IT ET MANAGEMENT** (période 01/01/2025 au 31/03/2025)

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Formation & IT management	10 348	28 051	56 995
Infrastructure (Matériels, cybersécurité)	14 027	14 657	25 989
Logiciels	9 231	8 003	16 841
Cloud et services managés	6 027	5 721	11 459
Total	39 633	56 432	111 284

11. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	20	278	331
Autres produits d'exploitation	812	193	1 224
Total	832	471	1 556

12. Achats consommés

Les achats consommés se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Achats de marchandises	(11 826)	(12 037)	(22 184)
Achats d'études et autres achats consommés	(5 077)	(11 367)	(23 466)
Total	(16 903)	(23 404)	(45 650)

13. Personnel

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Salaires	(12 993)	(15 922)	(31 730)
Charges sociales	(4 060)	(5 263)	(10 551)
Autres charges de personnel	46	(403)	(1 266)
Total	(17 007)	(21 588)	(43 548)

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Prologue	7	7	7
Prologue Use It Cloud	0	0	0
API	20	23	22
Adiict	7	8	8
O2i Ingénierie	33	36	41
Groupe Alhambra	300	279	255
TOTAL	367	353	333

Par implantation géographique	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Europe	361	347	329
dont France (*)	67	74	78
Etats Unis et Amérique du Sud	6	6	4
TOTAL	367	353	333

14. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Sous-traitance	(252)	(281)	(500)
Locations et charges locatives	(1 125)	(2 024)	(3 831)
Entretiens et réparations	(284)	(264)	(561)
Assurances	(145)	(156)	(313)
Honoraires	(1 954)	(1 235)	(2 593)
Publicité	(502)	(650)	(1 189)
Missions déplacements	(492)	(977)	(1 827)
Frais postaux et télécommunications	(184)	(277)	(557)
Frais bancaires	(83)	(163)	(310)
Autres charges d'exploitation	(1 925)	(1 485)	(3 493)
Total	(6 947)	(7 512)	(15 174)

15. Impôts et taxes

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(150)	(274)	(563)
Autres impôts et taxes	(404)	(364)	(1 063)
CVAE (reclass en IS)			
Total	(554)	(638)	(1 625)

16. Résultat financier

Le résultat financier se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts versés et charges assimilées	(181)	(311)	(596)
Résultat net de change	(14)	128	231
Dotations nettes aux provisions		(53)	(55)
Autres produits financiers	53	19	146
Plus ou moins value de cession des titres	12 607		
Autres charges financières	(126)	(148)	(370)
Total	12 339	(365)	(645)

17. Résultat exceptionnel

Conformément au nouveau règlement applicable au 01/01/2025 (ANC 2022-06), les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs directement liés à un évènement majeur et inhabituel. Ces charges et produits, compte tenu de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme

inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe. Dans les comptes au 30/06/2025, des coûts de restructuration ont été comptabilisés pour 844 K€ dans le résultat exceptionnel. Ces coûts sont directement liés à la sortie de périmètre du sous-groupe M2i ainsi qu'à la fermeture anticipée du site des Ulis.

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat sur cessions d'immobilisations		(125)	(169)
Impacts des variations de périmètre		(17)	(17)
Dotations nettes aux provisions (1)	(24)	(76)	(144)
Autres charges exceptionnelles (1)	(817)	(233)	(447)
Autres produits exceptionnels		74	118
Total	(842)	(378)	(659)

(1) Dont coûts de restructuration (844) K€

18. Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôts exigibles	(130)	(101)	(482)
- dont crédits d'impôts	301	436	850
Impôts différés	(52)	(110)	(73)
Total	(183)	(211)	(555)

L'impôt exigible est calculé dans chaque pays et au niveau de chaque groupe fiscal en cas d'existence d'une convention d'intégration fiscale.

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat net des sociétés intégrées	7 875	1 562	2 837
Impôts comptabilisés	(183)	(211)	(555)
Résultat consolidé avant impôt	8 058	1 774	3 393
Taux d'impôt théorique applicable	25,0%	25,0%	25,0%
Charge théorique d'impôt	(2 014)	(443)	(848)
Ecart permanents	3 139	(529)	(575)
Impôt différé sur déficits (non reconnus)	(1 780)	(170)	(489)
Crédits d'impôts	304	477	897
Autres (dont écart de taux d'imposition)	168	453	460
Charge réelle d'impôt	(183)	(211)	(555)

19. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des écarts d'acquisition (voir note 18) des licences d'utilisation de logiciel et des coûts de développement.

Les licences de logiciels sont amorties en mode linéaire, sur la base de leurs durées de vie estimées suivantes (référentiel France, mais référentiel des entités étrangères proche) :

■ Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans

Les coûts de développement sont liés à plusieurs projets de recherche appliquée actuellement en cours, destinés à développer les activités de la société et à accroître leur rentabilité.

Des dépréciations d'actifs ont été constatées sur ces frais de recherche et développement afin de tenir compte des risques de non-réalisation de certains projets.

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	29 405	9 197	9 646	1 484	49 731
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(10 221)	(8 544)	(9 455)	(1 054)	(29 274)
Valeurs nettes à l'ouverture	19 185	653	190	429	20 457
Acquisitions	0	4	51	117	172
Diminutions	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	(9 536)	0	(164)	(1 214)	(10 915)
Ecarts de conversion	0	(2)	(129)	(11)	(141)
Autres variations	0	0	0	0	0
Valeur brutes à la clôture	19 869	9 199	9 403	376	38 847
Dotations	(1 432)	(55)	(27)	(30)	(1 544)
Reprises	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	29	888	917
Ecarts de conversion	0	1	129	0	131
Autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(11 652)	(8 597)	(9 324)	(197)	(29 770)
Valeur nettes à la clôture	8 216	602	79	180	9 077

Des analyses et prévisions de rentabilité à horizon de 5 ans ont été réalisées pour chaque projet afin de comparer la marge prévisionnelle réalisable avec la valeur nette de chaque projet, ceci afin de détecter les pertes potentielles.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

20. Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les fonds commerciaux acquis séparément sont assimilés à des écarts d'acquisition dès lors que les éléments qui les composent ne sont pas identifiables.

L'entité détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'entité doit apprécier, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle.

Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

La Société Prologue SA estime que tous les écarts comptabilisés au 30 juin 2025 sont sans durée de vie définie.

Le poste écart d'acquisition se décompose comme suit :

Ecarts d'acquisition	31/12/2024	Acquis/Dimin	Var de périmètre	Ecart de conversion	30/06/2025
UGT Alhambra Systems	8 651				8 651
UGT O2i	7 812		(2 658)		5 153
UGT Formation	6 978		(6 878)		100
Autres	5 964				5 964
Valeurs brutes	29 405		(9 536)		19 869
	31/12/2024	Dotations/Repr.	Var de périmètre	Ecart de conversion	30/06/2025
UGT Alhambra Systems	(594)				(594)
UGT O2i	(3 727)	(1 427)			(5 154)
UGT Formation	(60)	(5)			(65)
Autres	(5 840)				(5 840)
Total dépréciations	(10 221)	(1 432)			(11 652)
	Net au 31/12/2024				Net au 31/12/2024
UGT Alhambra Systems	8 057				8 057
UGT O2i	4 085				(0)
UGT Formation	6 918				35
Autres	125				125
Total	19 185				8 216

Au 30 juin 2025 aucun test de valeur n'a été réalisé. Compte tenu de la cession des titres de la société O2i Ingénierie en juillet 2025 il a été décidé de déprécier le fonds de commerce de l'UGT O2i à hauteur de (1,4) M€.

21. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements, de matériels de laboratoire ou technique et de matériels de bureau et informatique évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amortis soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, sur la base de leurs durées de vie estimées suivantes (référentiel France, mais référentiel des entités étrangères proche) :

- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 10 ans
- Matériel et outillages industriels : 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 3 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

La durée de l'amortissement des immobilisations corporelles en crédit-bail est de 3 ans pour les véhicules et de 3 à 5 ans pour les matériels techniques.

Les immobilisations corporelles varient comme suit :

En milliers d'euros	Construction	Matériel informatique	Matériel de bureau	Matériel en crédit-bail	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 449	8 380	345	2 040	7 950	20 165
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(256)	(6 768)	(253)	(1 525)	(5 824)	(14 626)
Valeurs nettes à l'ouverture	1 194	1 612	92	514	2 127	5 539
Acquisitions	150	197	3		327	677
Diminutions		(44)			(287)	(332)
Variations de périmètre	(53)	(2 333)		(2 040)	(6 967)	(11 393)
Ecart de conversion	(11)	(22)	(1)	0	(29)	(62)
Changements de méthode						
Autres variations						
Valeurs brutes à la clôture	1 536	6 178	348	0	994	9 056
Dotations	(84)	(268)	(9)	(81)	(115)	(556)
Reprises		43			36	78
Variations de périmètre	53	2 099		1 567	5 088	8 807
Ecart de conversion	5	18	1	2	24	49
Changements de méthode						
Autres variations	(36)			36		
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(318)	(4 876)	(261)	(1)	(790)	(6 247)
Valeur nettes à la clôture	1 218	1 301	87	0	204	2 809

22. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Titres de sociétés non consolidées	Prêts et cautions	Autres immobilisations financières	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	103	2 615		2 718
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(57)	(715)		(772)
Valeurs nettes à l'ouverture	46	1 900		1 946
Acquisitions		1		1
Diminutions		(307)		(307)
Variations de périmètre	(5)	(1 056)		(1 061)
Ecart de conversion		(1)		(1)
Autres variations				
Valeurs brutes à la clôture	97	1 252		1 350
Dotations				
Reprises				
Variations de périmètre				
Ecart de conversion				
Autres variations				
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(57)	(715)		(772)
Valeur nettes à la clôture	41	537		578

Les prêts et cautions se ventilent par échéance comme suit :

En milliers d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Prêts et cautions	537	230	61	246
Autres				
Total	537	230	61	246

23. Titres mis en équivalence

en euros	Ouverture	Résultat	Distribution	Augmentation de capital	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Titres mis en équivalence	0					0		0
Ventilation par unité								
M2I	13 494					-13 494		0
DEVUP	-13 494					13 494		0

24. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transports, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le poste stocks se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Stocks	375	422
Dépréciations	(233)	(229)
Total	142	193

25. Créances et comptes de régularisation

25.1. Clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Le poste clients se détaille comme suit :

Le Groupe a recours à des opérations de factoring. L'encours des créances clients cédées au factor est de 1.996 K€ au 30/06/2025 contre 10.464 K€ au 31/12/2024.

- L'impact sur le compte de résultat du 30/06/2025 de la variation des dépréciations des comptes clients est de -35,5 K€ contre -104,8 K€ au titre de la période comparable précédente.

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Créances clients	7 535	13 658
Factures à établir	2 302	5 415
Dépréciations	(1 322)	(2 647)
Total	8 516	16 426

25.2. Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

En milliers d'euros			30/06/2025	31/12/2024
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Avances et acomptes versés	219		219	146
Impôts différés actifs	152		152	629
Créances fiscales	4 044		4 044	4 740
Créances sociales	18		18	54
Autres créances	648	(9)	639	2 453
Charges constatées d'avance	2 281		2 281	2 282
Total	7 362	(9)	7 353	10 304

Toutes les créances d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Les impôts différés actifs comptabilisés au bilan sont analysés en note 28.

25.3. Maturité des créances

La maturité des créances au 30 juin 2025 est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2025	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Créances clients	7 535	7 150	385	
Factures à établir	2 302	2 302		
Total Clients et comptes rattachés	9 837	9 452	385	
Avances et acomptes versés	219	37	182	
Créances fiscales	4 044	2 418	1 625	
Créances sociales	18	18		
Autres créances	648	625	23	
Total Autres créances (hors charges constatées d'avance et impôts différés)	4 929	3 098	1 831	
Total Créances par échéance	14 766	12 550	2 216	

26. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'évènements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et dont l'évaluation peut être faite avec une fiabilité satisfaisante.

Les provisions se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Provisions retraite et engagements assimilés	Autres provisions	Total
Valeurs à l'ouverture	1 446	1 405	2 850
Dotations	26	519	545
Reprises consommées	(112)		(112)
Reprises		(54)	(54)
Variations de périmètre	(714)	(457)	(1 171)
Ecarts de conversion			
Autres variations			
Valeurs à la clôture	646	1 412	2 058

26.1. Détail des autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Provisions 30/06/2025	Provisions 31/12/2024
Risques et litiges commerciaux	95	204
Risques et litiges sociaux et fiscaux	309	581
Litige AMF	600	600
Autres	409	20
Total	1 412	1 405

26.2. Provision retraite et engagements assimilés

La Société Prologue S.A applique la méthode de référence en matière de comptabilisation de ses engagements de retraite. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Total Groupe	30/06/2025	31/12/2024
Engagement envers le personnel comptabilisé	646 K€	1446 K€
Hypothèses retenues PROLOGUE+PROLOGUE UIC+API		
Taux d'actualisation	3,70%	3,17%
Taux de charges sociales	52,00%	52,00%
Taux de progression des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turnover :	12,74%	13,28%
Age d'application du coefficient réducteur	40	40
Coefficient réducteur	0,5	0,5
Age de suppression de l'effet turnover	55	55
Ecart actuariels restant à comptabiliser à la clôture		
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)		

Hypothèses retenues O2i INGENIERIE+ADIICT		
Taux d'actualisation	3,70%	3,17%
Taux de charges sociales	42,0%	42,0%
Taux d'inflation		
Taux de progression des salaires	de 0% à 1%	de 0% à 1%
Table de mortalité : Insee 2018		

27. Dettes et comptes de régularisation

27.1. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Emprunts bancaires	Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés	Emprunts obligataires	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs à l'ouverture	11 926	988		2	779	13 696
Augmentation	865				82	947
Diminution	(1 318)	(559)			(79)	(1 956)
Variation nette				(2)		(2)
Variations de périmètre	(7 847)	(430)				(8 276)
Ecart de conversion					(195)	(195)
Changements de méthode						
Autres variations					5	5
Valeurs à la clôture	3 626			0	592	4 219

La maturité des dettes financières au 30 juin 2025 est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	< 1 an	>1 et < 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts bancaires	1 948	1 488	190	3 626
Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés				
Emprunts obligataires				
Découverts bancaires et équivalents				
Autres dettes financières	31	562		592
Total	1 979	2 050	190	4 219

Les caractéristiques des principaux emprunts en cours au 30 juin 2025 sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts bancaires	3 331	295	3 626
Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés			
Emprunts obligataires			
Découverts bancaires et équivalents			
Autres dettes financières	592		592
Total	3 924	295	4 219

Informations relatives aux covenants bancaires

Le groupe dispose d'emprunts à taux fixes et à taux variables, tous les emprunts sont sans covenant.

27.2. Fournisseurs

	30/06/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	5 610	11 786
Factures non parvenues	1 762	3 118
Total	7 372	14 904

27.3. Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Avances et acomptes reçus	3	257
Dettes fiscales	2 052	4 768
Dettes sociales	1 902	6 775
Dettes sur acquisition d'immobilisations		
Impôts différés - passif	105	87
Autres dettes	101	145
Produits constatés d'avance	1 204	1 771
Total	5 368	13 804

Toutes les autres dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Les impôts différés passifs comptabilisés au bilan sont analysés en note 28.

27.4. Maturité des dettes fournisseurs et autres dettes

La maturité des dettes Fournisseurs et Autres dettes au 30 juin 2025 est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2025	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	5 610	5 610		

En milliers d'euros	30/06/2025	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Factures non parvenues	1 762	1 762		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 372	7 372		
Avances et acomptes reçus	3	3		
Dettes fiscales	2 052	2 047	5	
Dettes sociales	1 902	1 902		
Dettes sur acquisition d'immobilisations				
Autres dettes	101	101		
Total Autres dettes	4 058	4 053	5	
Total Dettes par échéance	11 430	11 425	5	

28. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel

l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur, soit 25 % au 30/06/2025.

Les impôts différés comptabilisés se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Différences temporaires	152	174	325
Report fiscal déficitaire	0	276	276
Différences temporelles/retraitements de consolidation	(105)	53	(58)
Impôt différé net	47	503	542

La variation des impôts différés de la période s'explique comme suit :

En milliers d'euros	
Impôt différé net au 31/12/2024	542
Incidence des variations de périmètre	(444)
Incidence des effets de conversion	1
Variation par le résultat de l'exercice	(52)
Impôt différé net au 30/06/2025	47
- dont impôts différés actifs :	152
- dont impôts différés passifs :	105
Impôt différé net au 30/06/2025	47

29. Informations sectorielles

Le découpage par zone géographique est retenu pour préparer l'information sectorielle.

29.1. Chiffre d'affaires par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
France	16 567	35 227	69 601
Espagne	21 302	19 356	38 240
USA & Amérique Latine	1 764	1 849	3 443
Total	39 633	56 432	111 284

29.2. Résultat d'exploitation par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
France	(5 695)	697	1 552
Espagne	1 883	1 605	3 028
USA & Amérique Latine	372	215	116
Total	(3 440)	2 517	4 697

29.3. Immobilisations incorporelles et corporelles par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
France	223	14 142	14 300
▪ Immobilisations incorporelles	148	11 434	11 574
▪ Immobilisation corporelles	76	2 708	2 727
Espagne	8 912	8 877	9 007
▪ Immobilisations incorporelles	8 227	8 303	8 206
▪ Immobilisation corporelles	685	574	802
USA & Amérique Latine	2 751	2 807	2 688
▪ Immobilisations incorporelles	702	748	678
▪ Immobilisation corporelles	2 049	2 059	2 010
Total	11 885	25 826	25 996
Immobilisations incorporelles	9 077	20 485	20 457
Immobilisations corporelles	2 809	5 341	5 539

30. Plan d'attributions d'actions gratuites

Néant, aucun plan d'actions gratuites n'a été décidé au cours de l'exercice ni n'est en cours d'acquisition.

31. Résultat par action

Nombre d'actions	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Nombre d'actions au 1er janvier	100 549 117	91 800 726	91 800 726
Augmentation-Réduction du capital		8 748 391	3 176
Total	100 549 117	100 549 117	91 803 902
Nombre moyen d'actions après effet dilutif			
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	100 549 117	100 549 117	91 800 761
Effet dilutif			17 829 572
Total	100 549 117	100 549 117	109 630 333
Résultat net (part du Groupe) (K€)	8 732	1 977	1 223
Résultat par action (€)	0,087	0,020	0,013
Résultat dilué par action (€)	0,087	0,020	0,011

32. Engagements hors bilan

32.1. Engagements donnés

Prologue

Engagements donnés (en K€)	Montant
Depuis le 1 ^{er} janvier 2022, société LFI : location d'un bail commercial (locaux du siège - Gennevilliers (92)). Engagement de 6 ans avec un loyer annuel hors charges de 205 000 euros. Selon l'article L145-4 du Code du commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration de la 2 ^{ème} période triennale.	513

Engagements donnés (en K€)	Montant
Depuis le 1 ^{er} juin 2015, location de bureaux (Gémenos (13)). Engagement de 9 ans avec un loyer annuel hors charges de 24 780 euros qui sera annuellement révisé selon l'indice de référence des loyers. Selon l'article L145-4 du Code du commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration d'une période triennale. Ce loyer était facturé à Prologue Numérique depuis le 1 ^{er} janvier 2016, il est désormais facturé à API.	58
Lors du Conseil d'administration du 29 mars 2019, Prologue s'est portée caution solidaire pour Alhambra System auprès de FactoFrance	
Lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2022, Prologue s'est portée caution solidaire pour M2i auprès de AER2 dans le cadre de la conclusion d'un bail commercial par M2i portant sur les locaux sis 18-19 place des Reflets 92400 Courbevoie. Le cautionnement expirera 9 ans et 7 mois après la Date de prise d'Effet.	
Caution pour bonne exécution Pub. Etr. ENEFP au profit de la Société Générale	111
Caution pour Soumission Pub. Etr. Commandement Gendarmerie au profit de la Société Générale	22
Nantissement d'un Compte à Terme, garantie donnée en faveur de ENEFP	91

O2i Ingénierie

Engagements donnés (en K€)	Montant
LDD véhicules	123
FactoFrance : créances cédées non encaissées par FactoFrance au 30/06/2025	1 360

Alhambra Systems

Engagements donnés (en K€)	Montant
Immeuble ALBASANZ : location des bureaux du siège (Madrid)	680
Interxion (location du datacenter)	91
FactoFrance : créances cédées non encaissées par FactoFrance au 30/06/2025	637

32.2. Engagements reçus

Néant

Attestation du Responsable

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sociaux et consolidés du 1^{er} semestre 2025 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Gennevilliers, le 30 octobre 2025

Olivier BALVA
Président Directeur Général

